RENTREE DES CLASSES 2023

Equipements professionnels obligatoires

CAP PRO ELECTRICIEN

Votre enfant bénéficie pour son entrée en formation d'une aide de la part du **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** pour ses équipements professionnels**.** Cette aide d'un montant de 115 € est gérée directement par le lycée. Les équipements fournis seront la propriété de votre enfant, sauf s'il interrompt sa scolarité dans les trois mois qui suivent la rentrée scolaire : dans ce cas il devra restituer les équipements fournis.

Le port des équipements professionnels est obligatoire sur les plateaux techniques et lors des périodes de formation en milieu professionnel, ils se composent de :

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS CAP ELECTRICIEN

Les équipements de protection individuels sont à essayer et commander chez le fournisseur agréé

Avant le 20 JUILLET 2023, à l'adresse suivante :

TPL Boutiques COVERPA, ZI de Madrazès 24200 SARLAT

Tel 05 53 59 32 31

Désignation	PRIX HT	Taille
1 paire de chaussure de sécurité master	43.93	
1 pantalon de travail FE LIGHT ENGEL beige / noir	32.94	
1 tee-shirt GALAXY ENGEL blanc /gris anthracite	15.97	
1 sweet-shirt STANDARD ANGEL bleu surfer	23.96	
1 paire de gant indice de coupure 5	8.02	
1 sur lunette à branches	3.99	
2 marquage vêtements	3.30	
1 cadenas 35	5.51	
1 jeu de 6 Tournevis isoles slot/pz	27.00	
1 pince à dénuder 160mm bi-mat iso	22.00	
1 pince coupante DIAG 160MM	23.00	
1 pince becs plats 170 mm	19.94	
1 couteau électricien 2 lames	10.26	
1 mesure ABS 3m x 16 mm	3.10	
TOTAL HT	**232.66**	
TOTAL TTC	**279.19 €**	

Vous devrez alors régler directement au magasin le solde à votre charge pour valider la commande

Montant total des fournitures obligatoires : **279.19 €**

Financement aide Conseil Régional : **115.00 €**

Restant dû à votre charge : 164.19 €

Nom :	Prénom :	Classe :
Adresse :		
Date de la commande	Le :	Prise par :
Equipements remis à l'élève	Le :	par :
Signature :		Signature :